



Décision du 02 juin 2022

**portant inscription sur la liste des candidats admis à la 2ème phase de sélection
des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale
(en référence de l'article 11-1 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008)**

SESSION MARS 2022

SPÉCIALITÉ RESTAURATION COLLECTIVE (RC)

Par décision du ministre de l'intérieur, en date du 02 juin 2022,

Les sept (07) candidats dont le nom suit, classés par ordre de mérite, sont déclarés admis :

Vol	N° candidature	Nom	Prénom
1	1199742	CORNIQUET	Justine
2	1199485	WATEOU	Colomba
3	1199192	MARRAGOU	Damien
4	1199777	HUNTER	Temeio
5	1197533	CHOU	Suzane
6	1199349	TUTAVAE	Sylvie
7	1199341	TEIVA	Yann

Issy-les-Moulineaux, le 02 juin 2022

Le colonel Guilhem PHOCAS
adjoint au sous-directeur des compétences
ORIGINAL SIGNÉ